



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève



**DIAGNOSTIQUE / Service de Pathologie Clinique**

Centre Médical Universitaire

1 rue Michel Servet - 1206 Genève

Médecin Chef : Prof. Laura Rubbia-Brandt

**Laboratoire de Microscopie électronique (PATMICR)**

**PATHO-Microscopie électronique**

<http://www.hug-ge.ch/feuilles-de-demande>

Localisation du laboratoire : CMU 6<sup>e</sup> C06.2138.a

Médecin Responsable : Dresse Solange Moll (022 37) 24 946

Techniciens : Mr. Ph Henchoz / Mme D. Payan

Contact Tél. 079 55 31 300 / 079 55 31 590

Réception des prélèvements :

Bâtiment E - 5<sup>ème</sup> étage - Local : E05.3352.a (CMU)

Local de Macroscopie : Tél. 022 37 24 934

M.  Mme  (SVP: en caractères d'imprimerie)

Nom:.....

Nom de jeune fille :.....

Prénom :.....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Représentant légal si patient mineur :  père  mère

Nom/prénom : .....

Rue/N°:.....

Localité, No postal :.....

Unité d'hospitalisation : ..... Médecin :.....

N° EdS : .....

Adresse pour facturation:  Patient  Demandeur  Assurance

Nature du cas :  Maladie  AI  Accident  Maternité

N° AVS (AI obligatoire) : .....

Assurance : ..... N° Assuré : .....

**Prescripteur** (Nom/Prénom - Rue/N°- Localité, No postal - Tel/Fax/Bip) :

**Médecins en copie** (Nom/Prénom - Rue/N°- Localité, No postal - Tel/Fax): *Le laboratoire demandeur/prescripteur a obtenu l'accord du prescripteur/patient pour transmettre des copies à d'autres médecins que le médecin prescripteur :*

## Demandes d'analyse ultrastructurale par Microscopie électronique à transmission (TEM)

N° DIAMIC :

N° bloc :

Organe concerné :

Nombre de prélèvements :

Date et heure de fixation en Glutaraldéhyde :

Pathologie présumée :

### Conditions de fixations et de transport en fonction du matériel :

- Les PBR et les biopsies chirurgicales de rein doivent être immédiatement fixées en Glutaraldéhyde 3% / tp Cacodylate.

**Remarque** : Cette demande ne s'applique pas aux PBR prises en charge par **DIAMIC**

- Les PBF et les biopsies chirurgicales de foie doivent être immédiatement fixées en Glutaraldéhyde 2% / tp Cacodylate 1% Sucrose.

- Toutes autres biopsies chirurgicales, de (2mm<sup>3</sup> max)<sub>n</sub> x, doivent être immédiatement fixées en Glutaraldéhyde 2% / tp Cacodylate.

**Les prélèvements en fixation, accompagnés de cette « Demande d'Analyse ultrastructurale par Microscopie électronique », sont à conserver à 4° et à acheminer dans les plus brefs délais, à la réception de la Macroscopie E05.3352.a (Service de Pathologie Clinique, CMU, Rue Michel-Servet 1, 1206 Genève)**

Le résultat sera transmis au demandeur sous forme d'un rapport complémentaire.